

QUALITÉ D'USAGE ET FORMES URBAINES : LA QUESTION DE L'ÉCHELLE

La plupart des Français associent le logement social aux grands ensembles, souvent qualifiés d'inhumains. Quelle est la bonne échelle pour l'habitat ?

Nos contemporains valorisent « l'échelle humaine » et stigmatisent « l'inhumanité » de certains lieux ou constructions en raison de leur taille. Cependant, le château de Versailles est objectivement au-delà d'une taille « humaine », c'est sa fonction qui l'impose, et pourtant il suscite l'admiration. Le Corbusier étudia avec soin la question autour du Modulor, mais ses constructions apparaissent, à beaucoup, « hors d'échelle ».

Le grand ensemble, invention productiviste, est souvent considéré comme « inhumain », généralement par ceux qui ne l'habitent pas. La taille des immeubles, et surtout le monolithisme de leurs typologies et de leurs aspects, y sont pour beaucoup. Tout cela date d'une autre époque, certes récente, mais mue par une autre vision de l'individualité, et surtout par un projet de société totalement différent. Relativisons donc cette question d'échelle et de rapport à l'humain.

Cette question de la taille et de l'échelle est-elle culturelle ?

Probablement, mais elle se décline également de façon plus complexe : il peut y avoir des espaces de grande intimité dans des métropoles géantes. Avançons alors que c'est la variété des espaces et la qualité

des transitions qui créent le sentiment « d'échelle humaine ». Entre l'intimité du logement et la place publique se trouvent les espaces de voisinage, les aménités résidentielles et les lieux collectifs. En droit, l'espace est de statut public ou privé, mais en sociologie, il y a quantité de statuts et de pratiques intercalaires. Une partie de la réponse s'y trouve probablement. L'échelle humaine serait ainsi celle de la vie des humains. Si l'on suit cette inclination à penser l'espace par ses pratiques, il faut reconnaître que, sans changement physique, un lieu peut devenir « inhumain » du fait des usages qui en sont faits, de ses habitants et de sa fréquentation.

La mutation sociale d'un lieu conditionne sa perception et son image collective. Décideurs et concepteurs s'en trouvent démunis, mais pas totalement !

Quels sont les enjeux et les applications de la mixité sociale et programmatique dans les nouvelles opérations résidentielles ?

Si la fonction d'un lieu est unique, le risque d'inhumanité est plus grand que s'il abritait plusieurs fonctions simultanées ou successives. Ce constat amena progressivement au « retour à la ville » il y a un demi-siècle. Désormais, le concept de mixité apparaît comme un invariant de la société et hélas, trop souvent, une recette incantatoire. Cette mixité doit, pour être réelle, se décliner en typologie des habitats, fonctions et services, en morphologies et variétés urbaines ainsi qu'en hiérarchisation

des espaces publics, particulièrement des réseaux viaires.

Si l'on veut que ces mixités soient durables, comme une diversité biologique, il faut également qu'elles soient mutables, c'est-à-dire modifiables dans le temps et dans l'espace. La tâche n'est pas aisée, car il faut rendre possible des évolutions vers des usages qui n'existent pas encore. C'est donc généralement une position de pragmatisme modeste, loin des gestes grandioses, qui triomphe du pari.

Comment articuler le rapport entre les immeubles résidentiels et le quartier dans lequel ils sont implantés ?

La question de l'échelle a été abordée par Ildefonso Cerda au milieu du XIX^e siècle pour l'extension de Barcelone. Son plan est défini à partir de l'îlot, bordé par des voies publiques et composé de parcelles indépendantes, mais ordonnées. L'îlot est alors l'espace de la mixité fonctionnelle et statutaire qui, en se multipliant autour des bâtiments et des espaces publics, compose la ville. Sa taille, carrée et d'environ un hectare, se décline toujours avec un intérieur et un extérieur. De cette façon, Cerda a agencé un ensemble composite, mais organisé et délimité. Suivant les densités applicables, l'îlot abrite de 80 à 350 ménages, soit entre 160 et 1.000 personnes. Il est difficile d'en tirer des conclusions normatives pour un nombre d'habitants, mais c'est instructif, avec le recul, pour déterminer des échelles collectives qui servent de repères.

Jean Werlen « urbarchitecte »

Est-ce qu'il y a une taille optimale pour les opérations de logement social ?

Avant les chiffres et les calculs, la notion d'échelle se conçoit toujours de manière relative. Dans un bourg, trois étages supplémentaires font stigmatisé ; dans un ensemble pavillonnaire, un collectif dénote. L'habitat intermédiaire vient alors au secours des opérateurs et des concepteurs. Habitat individuel, mais superposé ou assemblé, il offre l'échelle de l'individualité par un accès propre à chaque logement et l'économie d'ensemble par le regroupement.

À ce stade, on comprendra que les mixités d'usages et de pratiques dans l'espace et dans le temps, comme relativité et perception des contextes, demandent plusieurs regards. C'est la coproduction de l'espace urbain et de son renouvellement qui alimente le processus de création. Évidemment, et c'est une difficulté majeure, il faut abandonner les positions de magister autour du savoir, de la sensibilité, de la prospective et des expertises d'usages. Les fonctions de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre doivent être totalement repensées pour travailler collectivement, simultanément et en itération.

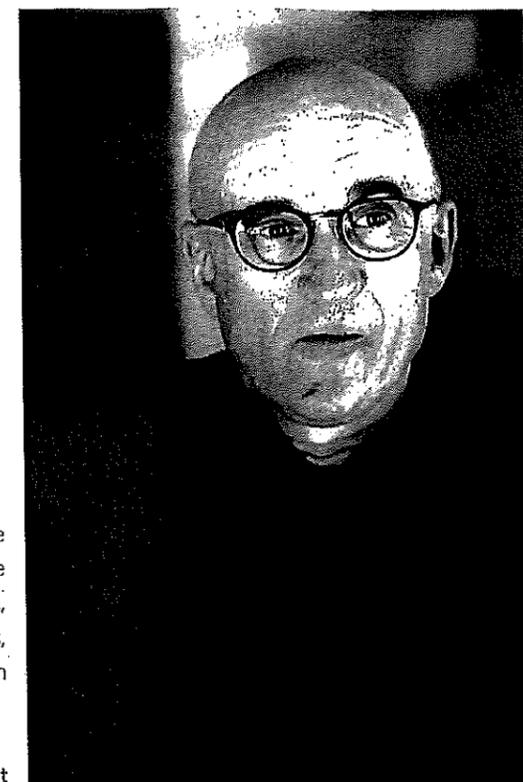
Si l'échelle humaine était également l'échelle de l'humanité, c'est-à-dire simultanément individuelle et universelle, l'algorithme serait plus audacieux ou tout simplement plus basique. Un ancrage au sol, la terre nourricière, pour assumer le fait

d'habiter. Un lieu dans sa plénitude avec le climat, les saisons, le ciel et une part de nature. Un lieu simultanément générique, adapté à toutes les formes de vie humaines, en famille, en solitaire, en combinaison avec le travail, le loisir, le repos.

Les concepteurs expérimentent aujourd'hui de nouvelles formes urbaines. Lesquelles vous semblent pertinentes ?

La question de l'échelle humaine traverse également les motivations des écoquartiers, certes lieux de performances environnementales et énergétique mais aussi d'un autre art de vivre, en lien avec des principes d'harmonie collective. Parmi ces « nouveaux habitants » se trouvent des groupes d'autopromotion immobilière, qui mixent les statuts d'occupation des immeubles et invitent des opérateurs sociaux à y participer. Ainsi, l'échelle de la présence du logement social trouve une déclinaison de grande proximité. Sans aller aussi loin, l'application de la loi SRU, relative à la solidarité et au renouvellement urbains, instaure également son intégration dans les opérations d'aménagement, parfois de petite taille.

L'habitat est toujours une utopie, voilà pourquoi chacun investit, et doit pouvoir investir, un morceau d'espace pour en faire le sien propre, facteur de son identité et moteur de son appartenance à son temps, à la planète et à l'humanité. Pour que nous soyons différents, mais ensemble.



Jean Werlen se définit comme « urbarchitecte ». Ancien dirigeant d'organismes Hlm, il a créé un atelier d'urbanisme qui œuvre depuis 15 ans au renouvellement urbain de nombreux quartiers de l'est de la France, et milite en faveur de nouveaux quartiers raisonnés et responsables socialement et écologiquement. Il intervient à l'École du renouvellement urbain et à l'École d'architecture de Strasbourg, ville dont il est élu municipal. Il prépare un ouvrage sur la coproduction urbaine, et pratique désormais le conseil pour des collectivités et des opérateurs de l'aménagement et de l'habitat.